

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports (DRT)
Service des Grands Projets Routiers (SGPR)

N° 3^e/84-07

Services consultés

RD419 – DEVIATION DE BALLERSDORF

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'autoriser le Président à adresser au Préfet du Haut-Rhin une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.*

Par délibération du 23 mars 2007, le Conseil Général a arrêté le programme de l'opération, approuvé les études d'avant-projet et sollicité l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

L'aménagement projeté comporte notamment :

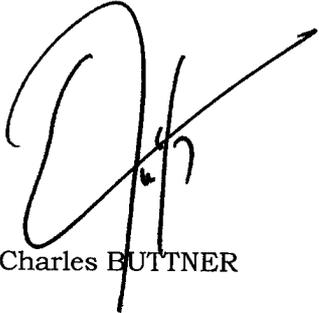
- des rejets dans les eaux superficielles susceptibles de modifier le régime des eaux, la capacité totale des rejets étant supérieure ou égale à 10 000 m³/j ou 25% du débit ;
- la modification du profil en long et du profil en travers d'un cours d'eau (le Roesbach) et conduit à la dérivation de ce cours d'eau ;
- la réalisation d'ouvrages et remblais dans le lit mineur du Roesbach, constituant un obstacle à l'écoulement des crues ;
- la soustraction d'une surface supérieure à 1 000 m² du lit majeur du Roesbach par des remblais d'une hauteur maximale supérieure à 0,50 m au dessus du terrain naturel.

Cet aménagement est ainsi soumis à autorisation en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement.

Le dossier de demande d'autorisation est déposé sur le bureau de votre Commission.

Je vous propose de bien vouloir m'autoriser à adresser au Préfet du Haut-Rhin une demande d'autorisation en application des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER